

## DEBAT NATIONAL

### SUJET N°4

#### Articulation formation initiale / formation continue.

Présente en terme de parcours de formation, la philosophie du lycée des métiers qui favorise la rencontre intergénérationnelle et la cohabitation des personnes de différents statuts, rencontre un certain assentiment : actualiser ses connaissances, faire évoluer son parcours professionnel tout au long de la vie sont une nécessité mais qui doit incomber à l'Education Nationale.

Les professeurs ne sont pas préparés à recevoir à côté d'élèves en formation initiale, des adultes en formation continue. Il est paradoxal de demander à des enseignants d'accueillir des adultes en formation continue alors qu'eux-mêmes n'ont pas bénéficié de la formation pour accueillir ce public spécifique et se voient réduire d'une façon générale leur propre formation continue.

Le monde de l'entreprise lui en matière de formation continue recense régulièrement des besoins, prévoit les financements, élabore un plan de formation.

L'éducation nationale se doit d'être à la hauteur de cette nouvelle mission.

La validation des acquis d'expérience est positive en ce qu'elle permet de ne pas fixer définitivement à la sortie de l'école un devenir professionnel. Mais nous voulons que la validation des diplômes reste exclusivement la prérogative de l'Education Nationale, lieu de formation et d'éducation.

### SUJET N°12

#### Valorisation de la voie professionnelle.

La société renvoie une image négative de la voie professionnelle ce qui induit un manque de motivation des jeunes souvent arrivés en LP par défaut.

Des études ont montré que plus on est en échec scolaire plus on fonctionne sur l'affectif au détriment du savoir. Il s'agit de donner une formation générale adaptable et une formation adaptée à un objet de savoir : le métier.

Les dispositifs par alternance, autre façon d'appréhender la formation professionnelle sont sans aucun doute un bon moyen de réduire le nombre d'élèves "désorientés" et de valoriser la voie professionnelle mais les moyens ne sont pas à la hauteur des ambitions.

Il est nécessaire de former des tuteurs professionnels véritables partenaires de l'école, convaincus de l'intérêt pour l'entreprise de participer à la formation initiale. C'est à ce prix que la notion de période de formation en entreprise prendra tout son sens et que le qualitatif prendra le pas sur le quantitatif.

### SUJET N°18

#### Les partenaires

L'école s'intéresse à la formation et à l'éducation de l'Homme et pas seulement à l'adaptation de l'homme au geste professionnel.

Il est donc nécessaire de travailler avec différents partenaires extérieurs à l'Ecole.

#### ◆ Les Parents :

Les parents peuvent-ils être au lycée des partenaires à part entière ?

Ils ont l'impression que l'école se substitue à eux parce qu'ils ne connaissent pas les codes.

Quelle place leur donner au conseil de classe ? Jusqu'où peuvent-ils être critiqués ?

Les parents ont de l'intérêt pour l'école mais ce potentiel n'est pas exploité. Ils sont de moins en moins organisés.

Ils appartiennent de moins en moins à des fédérations, n'incarnent plus des courants de pensée à l'image de la société de plus en plus individualiste au détriment du service public.

◆ **Les Partenaires Culturels :**

"Le choc culturel" comme composant de l'individu et donneur de sens est nécessaire. Mais d'une part le manque de souplesse et de réactivité des autorités de tutelles, la lourdeur administrative et la rigidification des procédures découragent et empêchent le développement et l'aboutissement de nombreux projets.

◆ **Les Professionnels :**

Les professionnels, de plus en plus sollicités (tuteurs de stage, jurys d'examen, de VAE ...) ne bénéficient d'aucune compensation financière (ni transport, ni repas... ) alors que leur rôle est non seulement réglementaire mais aussi primordial pour la formation professionnelle aux côtés de l'école.

## SUJET N°21

### **Décentralisation**

La décentralisation crée de l'inégalité : les priorités financières d'une Région varient selon qu'elle est plus ou moins riche, créant une source d'inéquité.

La décentralisation qui devrait favoriser le fonctionnement de la démocratie, rapprocher le citoyen du pouvoir décisionnel, crée paradoxalement de la distance, favorise le clientélisme voire le libéralisme sauvage.

Ainsi les élus financent d'abord les actions qui se voient, vitrine qui sert leurs intérêts sans forcément prendre en compte les vrais besoins (chèque culture et chèques sport).

Nous sommes à la merci d'Elus renouvelés tous les 5 ans par choix politique pouvant changer les acquis ceci tant pour les **usagers que pour les personnels**, obtenus sous d'autres mandats.

Sans interlocuteur régional défini, la région reste une entité lointaine, décideurs sans aucune transparence pour des établissements qui n'ont aucune autonomie.

Externaliser les services présente un risque car on y perd en cohérence au sein de la communauté éducative. Les personnels du Lycée tiennent à garder les personnels TOS à **l'intérieur du service public** d'éducation au nom d'une cohérence éducative auprès du public qui lui est confié et non au nom d'une rentabilité financière.

### **Remarques Complémentaires :**

Il est déclaré en préambule que ce débat est faussement démocratique. Certaines questions sont formulées avec des attentes implicites, voire des réponses induites. Les personnels de l'établissement qui ont choisi de participer considèrent que ces échanges entre personnels utilisateurs de l'école et partenaires (parents et professionnels tuteurs) sont avant tout un temps de pause et de réflexion à l'usage de l'établissement. Les personnels de l'établissement ne sont pas dupes : la loi d'orientation est peut-être déjà bien avancée.